

POULE D'ESSAI - PRIX DE L'HIPPODROME D'EVREUX NAVARRE

2ème(P/ 3376), — 19/03/2023 18h30, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.900 meters, Corde à GAUCHE, Terrain LEGER (2,7)
(4.500, 1.800, 1.350, 900, 450)

ARRIVEE OFFICIELLE: 7 Engagés. 7 Partants Définitifs.

Temps du 1er : 1.55.70 (Redk : 1. 0.89)

COURSE A CONDITIONS

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans. Poids : 58 k.** Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Luana DUPELIN LALUNG, en ses explications, lui ont adressé des observations, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules (1ère infraction). A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Jérémy MOISAN en ses explications, lui ont adressé des observations, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules (1ère infraction). Le poulain EMERSON a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs Propriétaire	Entraîneur	Jockey	Poids	Gain Prim.	Prim. elev.	Suppl.	Équipement(s)	Écurie.	Éleveurs
--------------	--------------	--------------------	-----------------------	------------	--------	-------	------------	-------------	--------	---------------	---------	----------

1	<u>EMERSON</u> <u>M.PS. 3 A.</u>	03 Par: PEDRO THE GREAT et SANS RETENUE (TAMAYUZ)	(Corde:04)		found or type unknown MME ANGELA S. THIBAUT	JOUSSELIN	MATTHIAS LAURON	58,5kg (58 kg)	4.500 3.384 1.024	ONN	THOUSAND DREAMS, F. BUZON,MME I. ILLEGEMS
2	<u>ZALON H.PS. 3 A.</u>	01 Par: ZIZANY et NUNEZ (ZIETEN)	3.5 (Corde:02)		GEORGES ADREA	G. ADREA	MME LUANA DUPELIN LALUNG	57 kg (58 kg)	1.800 1.353 409	ANN	JC. CAMPOS, N. CAMPOS, RAY. CAMPOS
3	<u>LA PANTHOURIE</u> <u>F.PS. 3 A.</u>	04 Par: BIRCHWOOD et BOCCA BIANCA (SADDEX)	1/4 (Corde:05)		found or type unknown DANIEL SINGARIN	S. JOUSSELIN	ANTHONY BERNARD	57 kg (56,5kg)	1.350 1.015 307	NNN	MME E. PETIT,MME H. PETIT
4	<u>PANISMAN</u> <u>M.PS. 3 A.</u>	02 Par: PANIS et SILLY LADY (LINNGARI)	15L (Corde:07)		MAURICE ALEXIS LETCHIMY	MA. LETCHIMY	JEREMY MOISAN	58,5kg (58 kg)	900 676 204	NNL	MME P. PAPON,MME D. GUILLEMIN
5	<u>L'INTREPIDE</u> <u>PIETRA F.PS. 3 A.</u>	06 Par: PEDRO THE GREAT et SENSUELLE (TIGER HILL)	ENC (Corde:01)		found or type unknown MME ANGELA THIBAUT	MME A. THIBAUT	FRANCK TORRALBA	57 kg (56,5kg)	450 338 102	NNN	MME A. THIBAUT
6	<u>SPARTANE</u> <u>F.PS. 3 A.</u>	05 Par: AMERICAN DEVIL et DOUBLE MAST (DANO MAST)	LON (Corde:03)		DANIEL SINGARIN	S. JOUSSELIN	GABRIEL BON	57 kg (56,5kg)		NNN	A. CLAVIER
7	<u>LOI DU TALION</u> <u>H.PS. 3 A.</u>	07 Par: SIDPOUR et TU T'LAISSES ALLER (HERNANDO)	4.5 (Corde:06)		found or type unknown MAURICE GROS	M. GROS	KARIM GOURDINE-BACHOU	56,5kg (56 kg)		ANL	O. NEMORIN